Séance du 4 octobre 2023

~~~~

L'an deux mille vingt-trois, le 4 octobre à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 27 septembre 2023.

#### <u>Présents</u>:

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. POTTIER Alain et BUINIER Éric. Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie et M. CHASSERIEAU Philippe. Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et M. FAYS Dominique.

M. Philippe CHASSERIEAU a été nommé secrétaire de la séance.

| $\sim$ 1 |  | ======== |
|----------|--|----------|
|          |  |          |
|          |  |          |
|          |  |          |

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2023
- Matériel
- Travaux en commun
- Questions diverses

\_\_\_\_\_

# 1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2023

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2023 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### 2- Matériel

# a) Tracteurs:

- <u>Lamborghini de Migron</u>: Le devis de l'entreprise THOUARD pour le remplacement par une vitre en plexiglas d'un montant de 887,11 € s'est transformé en facture de 764.52 € car le joint de la vitre originale a été réutilisé. On attend le remboursement de GROUPAMA qui a pris en charge le dommage sans application de franchise.
- <u>Lamborghini de Villars</u>: Suite à une fuite sur le vérin de relevage, tous les joints ont été changés par THOUARD (219.30 €)
- <u>Lamborghini du Seure</u>: Après la réparation du radiateur (679.02 €), le remplacement des injecteurs et du pulvérisateur (576 €), c'est au tour du turbo et la sonde de température qui fuit. Ces problèmes sont résolus à ce jour.

À ce propos, Mme Sylvie CHURLAUD rapporte les paroles de M. Patrick ROUDIER qui se propose d'étudier la facture du turbo avec le responsable de l'atelier THOUARD. Le turbo commandé n'était pas le bon en raison de l'existence de 2 références identiques chez la marque LAMBORGHINI.

# b) Tondeurs KUBOTA

 <u>Migron:</u> Le tondeur est revenu semaine 38 de chez TARDY avec une batterie, une courroie d'alternateur, le croisillon et la chape du cardan de transmission neufs (616.61 €), et il est tombé en panne semaine 39! Il « broutait ». Après une nouvelle vidange, il est reparti!

1

# c) Tractopelle:

M. Maillard de MECACONTRÔLE a procédé à la vérification annuelle du tracto pelle et celle biannuelle de la nacelle jeudi 7 septembre à 8 h 30 au Seure.

Sur le tracto pelle, il a relevé les anomalies suivantes :

- Réduire les jeux dans le pivot de rétro
- Remplacer le vitrage cassé
- Remédier aux fuites d'huile sur le vérin de levage côté chargeur gauche

Il précise que le tracto pelle nécessite 2 visites par an, une fois dans son ensemble comme engin de terrassement, et une seconde comme engin de levage car équipé de fourches de levage. Il n'a relevé aucune défectuosité sur la nacelle.

Les prochaines vérifications du tracto, de la nacelle et du compacteur auront lieu le 7 mars 2024.

M. Patrick ROUDIER a monté les 2 nouveaux vérins d'orientation de la fenêtre arrière de l'engin.

### d) SMA:

Jean-Paul a conduit le SMA 2 chez AMP Migron pour y fixer une entretoise. Un vendredi, il faudra conduire les 2 SMA chez THOUARD pour les vidanger (300 heures pour le SMA1; 2 000 heures pour le SMA2). Les filtres et 3 courroies sont commandés.

#### e) Goudronneuse:

Les électrovannes commandées à SEFI Cognac devaient arriver le 26 septembre.

Mais selon l'Email de SEFI reçu le 28 septembre 2023 « Suite à des retards dans la production du fournisseur, merci de prendre en compte le nouveau délai pour votre commande. Nous sommes en discussion avec l'usine afin d'améliorer le délai indiqué (livraison prévue entre le 06/10 et le 11/10). À la fin de la saison de goudronnage, il faudra changer les trappes.

### 3- Travaux:

### a) Point à temps:

Il n'y a pas eu de PATA à Migron car les électrovannes défectueuses n'ont pas été remplacées sur la goudronneuse. Dès l'installation des nouvelles pièces, le PATA reprendra sur Migron sans attendre la fin des broyages.

## b) <u>Broyage:</u>

# Petit récap sur septembre :

- Broyage à Migron : 11 (après-midi) + 12 +13 septembre à 2 (Florian et Thomas)

# Pour octobre sur Migron:

- Depuis le 2 : ils sont 3 à broyer (Florian, Jean-Paul et Thomas)
- Jeudi 5 : Florian et Jean-Paul
- Vendredi 6 : Jean-Paul
- Lundi 9, mardi 10 et mercredi 11 : à 3 : Florian, Thomas et Jean-Paul (si la nouvelle courroie est installée). Sinon, broyage à 2 : Florian et Thomas.
- Jeudi 12 : Florian et Jean-Paul

La consigne est de finir le broyage des fossés de champ sur Migron, puis Villars les Bois, puis Le Seure. Il s'ensuivra le broyage des fossés de route sur Le Seure, puis Migron, puis Villars les Bois. En élagage, M. Fabrice BARUSSEAU demande que le broyage se limite à la sécurité des routes.

#### 4- Questions diverses :

Monsieur le Président rappelle qu'en décembre, les salaires sont traités dès la première semaine ; aussi faudra-t-il prévoir les entretiens professionnels mi-novembre pour calculer les éventuelles primes de fin d'année.

Cette année, l'entretien individuel donnera lieu au versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) qui tient compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir selon des critères contenus dans la grille de l'entretien professionnel.

Comme il est complémentaire, sa part ne peut excéder celle de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et sera attribuée aux agents dans la limite des montants plafonds fixés par les textes règlementaires.

Chaque versement du CIA donnera lieu à un arrêté individuel.

Seuls Marie et Thomas ne sont pas concernés par ce complément car ils ne touchent pas d'IFSE. Si le SIVOM prévoit de leur attribuer une prime de fin d'année, il faudra penser à délibérer à ce sujet le mois prochain.

M. Dominique FAYS aura besoin du tracto pelle après les broyages pour planter quelques arbres et en arracher d'autres.

M. Fabrice BARUSSEAU réitère sa volonté de renouveler petit à petit le parc du vieux matériel du SIVOM comme le tracteur du Seure qui a beaucoup d'heures et tombe souvent en panne.

Au nom de M. Patrick ROUDIER, Mme Sylvie CHURLAUD demande que soient nettoyés et graissés les engins après leur utilisation. Monsieur le Président confirme que c'est fait tous les jours.

Jean-Paul a besoin d'une nouvelle paire de chaussures de sécurité à sa disposition à la mairie de Migron.

Afin de récompenser le travail des secrétaires, Mme Sylvie CHURLAUD sollicite pour elles :

- une augmentation de salaire.. Ce n'est pas possible car on ne peut changer les grilles de salaire réglementaires!
- OU une augmentation de leur IFSE annuel...C'est impossible car les conditions ne sont pas réunies (changement de fonctions ou de grade, promotion interne, respecter le délai de 3 ans à partir du 1 er janvier 2023, etc ...)
- OU l'attribution des 10% de leur IFSE au titre du CIA.

Le prochain comité syndical est prévu le mercredi 8 novembre 2023 à la mairie de Villars les Bois.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20 heures et ont signé au registre les membres présents.

> Le Président, Alain POTTIER

Le secrétaire, Philippe CHASSERIEAU

Les Membres du comité syndical,

Robert CHALIFOUR (pouvoir à Dominique FAYS)

Agnès POTTIER

Fabrice BARUSSEAU

Sylvie CHURLAUD

Patrick ROUDIER (pouvoir à Sylvie CHURLAUD) Éric BUINIER

Dominique FAYS